

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903



M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de S^t Sauveur Brest

École libre de Garçons.

1^o Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. Oui, l'école des frères

2^o Par qui est-elle tenue ?

R. Par les frères de la Salle

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. Sept

3^o Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 200 environ

Et combien de pensionnaires ?

R. Aucun

4^o A qui appartient l'immeuble ?

R. à la Société civile des Ecoles

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. par les dons et les quêtes

Paroisse de S^t Sauveur Brest

École libre de Filles.

1^o Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. Oui

2^o Par qui est-elle tenue ?

R. par les Religieuses de S^t Joseph de Cluny

Et combien a-t-elle de maitresses ?

R. Une trentaine

3^o Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. De 750 à 800

Et combien de pensionnaires ?

R. 4 ou 5

4^o A qui appartient l'immeuble ?

R. à la maison mère de Paris

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. par les retributions scolaires et les dons

École communale de filles.

5^o L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. non

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. Il y a une vingtaine d'années

Personnel congréganiste.

6^o En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. non

Quel en est le nombre ?

R. _____

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. _____

Veuillez bien, M _____, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Évêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Évêque de Quimper & de Léon.